Vos **responsabilités** comme **usager**

Les usagers ont également des responsabilités, par exemple :

- Fournir une information juste et pertinente (information médicale ou personnelle)
- Collaborer et utiliser les services offerts de façon judicieuse
- Respecter les règlements de l'établissement (ex. : code d'éthique)
- Être respectueux envers les autres usagers et les membres du personnel

Comité des usagers de Maria-Chapdelaine
2000, boul. Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 2R5

Nous représentons les usagers et les résidents des installations suivantes :

- Hôpital de Dolbeau-Mistassini
- Centre d'hébergement Dolbeau-Mistassini
- Centre d'hébergement Normandin
- CLSC Les Jardins du Monastère
- CLSC de Normandin
- Ressources d'hébergement non institutionnelles (RI-RTF)

Pour nous joindre :
418 276-1234 poste 4116
comite.usagers.csssm@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec

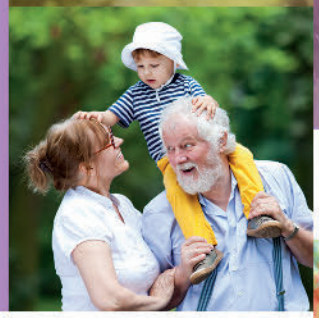

Votre **COMITÉ des usagers**

Vos préoccupations **nous tiennent à coeur**

Québec

Qu'est-ce qu'un **usager?**

Un usager du réseau de la santé et des services sociaux, ce n'est pas qu'une personne malade. Ce sont tous ceux et toutes celles qui, à un moment de leur vie, utilisent les services du réseau.

En un mot, ce sont les
8 000 000
de Québécois et de Québécoises.

Les comités des usagers
les représentent.

Ce sont entre autres :

- La femme enceinte
- Le bébé qui vient au monde
- Le jeune en centre jeunesse
- La personne qui veut arrêter de fumer
- La personne handicapée
- Le jeune avec un TDAH
- La personne aux prises avec le cancer
- La personne aux prises avec une dépendance
- La personne avec une déficience intellectuelle
- La personne avec un trouble du spectre de l'autisme

Ce que le comité peut faire pour **vous**

- Vous renseigner sur vos droits, vos responsabilités et les services offerts.
- Écouter et partager votre expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, si vous le désirez.
- Vous accompagner dans vos démarches pour défendre vos droits.

Notre mandat

Selon la Loi sur la santé et les services sociaux, le comité des usagers (CU) a le mandat de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des usagers.

Nous sommes les gardiens de vos droits et nous avons à cœur de nous assurer que vous recevez des services et des soins de qualité, en toute confiance et dans la dignité.

Droits de L'USAGER

Qui sommes-**nous?**

Le comité est composé de personnes bénévoles (ou des proches des usagers) qui ont reçu ou reçoivent des services dans l'une des installations du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

- Droit à l'information
- Droit aux services
- Droit de choisir votre professionnel ou l'établissement
- Droit de recevoir les soins que requiert votre état
- Droit de consentir à des soins ou à les refuser
- Droit de participer aux décisions
- Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
- Droit à l'hébergement
- Droit de recevoir des services en langue anglaise
- Droits d'accès à votre dossier d'usager
- Droit à la confidentialité de son dossier d'usager
- Droit de porter plainte